

Près de 500 morts et 5 000 blessés au mois d'août
Pas de vacances pour la route qui tue



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3356 - Ven. 5 - Sam. 6 septembre 2014 - Prix : 10 DA

Ethiopie-Algérie
**Premier
test sérieux
pour Gourcuff**

Page 23



Un phénomène qui menace la jeunesse algérienne

Drogue marocaine, l'ampleur d'un fléau

Page 4

**Rentrée
scolaire
ou veillée
d'armes ?**

Par Mohamed Habili

La seule chose dont on soit à peu près certain s'agissant de cette nouvelle rentrée, c'est qu'elle ne va pas débiter par une grève dans un secteur clé, comme il est toujours à craindre depuis un certain nombre d'années – ou à espérer, selon la position qu'on occupe sur l'échiquier politique. Le véritable baromètre à cet égard, c'est la rentrée scolaire, dont l'échéance ne se rapproche jamais sans que les syndicats autonomes aient tendance à hausser le ton, en se mettant notamment à parler de revendications encore insatisfaites et d'option de grève restant ouverte. Désormais, pour qu'une rentrée scolaire se fasse, disons convenablement, il faut s'y prendre longtemps à l'avance, autant dire dès le dernier jour de l'année qui se termine. C'est ainsi que pendant tout l'été, il a été souvent question dans les médias de la ministre de l'Education nationale, qui ne semble pas avoir pris de vacances. Il faut dire que pour sa part elle n'a pas droit à l'erreur, une partie de l'opinion n'attendant que l'occasion de lui compliquer la tâche, pour être à même ensuite de demander son éviction. Aux yeux des islamistes, toutes tendances confondues, elle a le double tort d'être une femme et de professer sur l'éducation des idées différentes des leurs.

Suite en page 3

Anarchie dans le secteur

L'Etat resserre les vis du marché de l'auto

Les concessionnaires automobiles sont désormais tenus de n'importer que les marques de véhicules mentionnées dans leurs cahiers des charges, selon l'arrêté publié au Journal officiel.

Lire page 2



Ph > Mendi B.J. A.

Tizi Ouzou

Des singes attaquent des habitants pour se nourrir

Page 24

Une édition riche, une initiative très appréciée

Un public nombreux pour le «Musée dans la rue»

Page 13

Anarchie dans le secteur

L'Etat resserre les vis du marché de l'auto

■ Les concessionnaires automobiles sont désormais tenus de n'importer que les marques de véhicules mentionnées dans leurs cahiers des charges, selon l'arrêté publié au Journal officiel.

Par Meriem Benchaouia

P our mettre fin à l'anarchie qui règne sur le marché de l'automobile, avec notamment la multiplication des revendeurs, le gouvernement a décidé d'établir un nouvel ordre dans ce secteur. Outre l'investissement dans la fabrication, le gouvernement impose de nouvelles règles de jeu aux concessionnaires automobiles. En effet, la loi de finances 2014 a prévu de nouvelles mesures qui permettront de mieux réguler le secteur. Les nouveaux dispositifs réglementaires obligent les concessionnaires et les importateurs de véhicules à s'investir dans la production industrielle dont les filières sont liées, de façon directe ou indirecte, au secteur de l'automobile, dans un délai de trois ans. Ces mesures arrêtées par la loi de finances 2014 pour réglementer l'activité des concessionnaires automobiles ont fait l'objet d'un arrêté ministériel, signé par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, et publié au dernier Journal officiel. L'arrêté ministériel vise essentiellement à fixer les conditions d'exercice de l'activité d'importation et de commercialisation de véhicules de tourisme ou utilitaires ainsi que les engins roulants selon les modalités arrêtées par l'article 52 de la loi de finances 2014. Les concessionnaires automobiles sont désormais tenus de n'importer que les marques de véhicules mentionnées dans leurs cahiers des charges, selon cet arrêté publié



au Journal officiel n° 49. Les services habilités du ministère de l'Industrie doivent communiquer aux services concernés des ministères des Finances et du Commerce, la liste des marques commercialisées par les concessionnaires. Aussi, les concessionnaires automobiles sont tenus de réaliser un investissement dans l'activité industrielle et semi-industrielle portant notamment sur la fabrication d'ensembles ou sous-ensembles de pièces destinées à l'industrie automobile. L'investissement doit être réalisé dans un délai maximum de trois ans, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2014, pour les concessionnaires qui sont en activité. Pour les autres concessionnaires, l'in-

vestissement doit être réalisé dans un délai maximum de trois ans à compter de la date d'octroi de l'agrément définitif. L'investissement peut être réalisé par le concessionnaire lui-même ou en partenariat avec des opérateurs nationaux ou étrangers activant dans les secteurs liés à l'automobile, selon les critères fixés par le cahier des charges. Les concessionnaires automobiles n'ayant pas réalisé l'investissement conformément à l'article 52 de la loi de finances 2014 sont soumis au retrait de l'agrément par les services habilités du ministère chargé de l'Industrie. Ces derniers mois, une dérégulation du marché a été observée et une prolifération de revendeurs non agréés agissant en

toute illégalité a été constatée sur les bordures des routes et dans les parkings des cités, renforçant ainsi la spéculation et le secteur informel. S'inquiétant de la forte croissance des flux d'importation de véhicules, le Premier ministre avait adressé, en novembre 2012, une instruction à quatre ministères (Finances, Commerce, Industrie et Transports) leur ordonnant de mettre en œuvre certaines mesures à l'effet de décourager l'importation des véhicules qui ne répondent pas aux critères de sécurité, veiller au respect, par les concessionnaires, des dispositions du décret 07-390 et s'assurer de l'homologation des véhicules selon le cahier des charges. **M. B.**

Mohamed Nebbou, 1^{er} secrétaire du FFS :

«Conférence nationale de consensus à la fin de l'année»

L'Université d'été du Front des forces socialistes s'est ouverte mercredi en fin de journée dans la commune de Souk El Tenine sous le thème «Révolution numérique, éthique et développement du parti». Dans son allocution d'ouverture, le premier secrétaire national du parti, Mohamed Nebbou, qui intervenait devant 420 personnes entre militants, députés, cadres, élus, membres du présidium du parti, syndicalistes, animateurs associatifs, invités, etc., a estimé que «notre pays traverse une période difficile tant sur le plan interne, qu'aux plans régional et international», rappelant que le FFS avait appelé, lors du 5^e congrès national tenu il y a un an, «à la reconstruction d'un consensus national pour permettre le redressement de notre économie, la construction d'un Etat de droit et un système politique ouvert, respectant les pluralismes, les libertés et l'alternance politique». Il a rappelé que le parti a beaucoup travaillé depuis afin de «réunir les conditions pour la tenue d'une conférence de consensus». Une conférence dont la tenue devrait intervenir, selon le 1^{er} secrétaire de l'ancien parti d'Aït Ahmed, vers la fin de l'année, se disant satisfait que l'idée «ne rencontre plus d'opposition frontale» et qu'elle est admise socialement par les Algériens. Pour lui, «les réflexions sur les méthodologies de formation d'un consensus foisonnent et se multi-



Mohamed Nebbou, premier secrétaire du FFS

plient», rassurant sur le fait que «la démarche n'est pas arrêtée d'avance», comme il a tenu à rassurer encore sur la sincérité du parti, la loyauté du dialogue et la légalité des partenaires. Dans ce sens, le premier secrétaire national du FFS a insisté sur le respect de l'éthique politique par les deux camps du pouvoir et de l'opposition afin d'aboutir à un «consensus fécond et réel». Sur la ligne politique et les principes directeurs du parti sur lesquels il est très critiqué par les frondeurs, l'opposition et la presse nationale, Mohamed Nebbou rétorque dans sa déclaration en rassurant sur la constance des positions du parti : «Rechercher le consensus, ce n'est pas renoncer à ses valeurs, à ses principes, ni même à ses revendications,

et surtout pas céder à des pressions ou à des tentations». S'adressant à ceux qui l'accusent d'avoir un pied dans l'opposition et un autre dans l'opposition, le responsable du FFS souligne : «Tout au long de ces derniers mois, vous avez pu vérifier, à différentes reprises, que notre parti est toujours fidèle à ses engagements primordiaux». Et d'ajouter : «L'essentiel aujourd'hui pour nous, c'est que le consensus émerge d'un certain nombre de règles communément admises et de l'individualisation de quelques priorités et urgences à caractère politique, institutionnel, économique, social ou culturel». «Pour nous, le consensus est un enjeu vital s'il en est, un risque et une expérimentation avouant avoir réagi à toutes les tentatives qui visaient à torpiller cette démarche et que ces réactions ont bouleversé tous les scénarios qui visaient à isoler et à fermer les voies du dialogue et du consensus», soutient-il, estimant par ailleurs que la situation a mûri et que le temps est venu pour l'action et l'exécution afin de mettre sur pied la conférence de consensus qui pourra se tenir avant la fin de l'année, «avec l'accord de tous les partenaires pour réaliser le consensus le plus large possible». Il s'agira, dit-il, de «renforcer la cohésion nationale, la cohésion sociale pour redresser le pays et préserver l'avenir».

Hocine Cherfa

Communauté nationale établie en France Ould Khelifa appelle au respect des droits des émigrés

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a appelé, jeudi à Alger, au respect des droits de la communauté algérienne établie à l'Étranger. Lors d'une audience accordée à l'ambassadeur de France à Alger, André Parant, au siège de l'Assemblée, M. Ould Khelifa a souligné la nécessité de «tenir compte de la dimension humaine dans les relations entre l'Algérie et la France à travers le respect des droits de la communauté nationale établie en France, conformément aux lois en vigueur dans ce pays», indique un communiqué de l'APN. La rencontre a été «une occasion pour souligner les relations privilégiées liant les deux pays et leur développement dans plusieurs domaines notamment à la faveur des échanges de visites des chefs d'État des deux pays et de hauts responsables algériens et français au cours des dernières années». «Ces visites ont créé des opportunités d'une coopération avantageuse pour les deux parties, notamment dans le cadre de la grande commission parlementaire», ajoute la même source. Les deux parties ont affirmé, dans ce sens, leur attachement au «développement de la coopération notamment dans les domaines économique, culturel et de la formation». L'ambassadeur de France a affirmé, à cette occasion, «l'attachement de son pays au renforcement des relations avec l'Algérie», soulignant la disposition de son pays à «soutenir les efforts consentis en faveur de la formation académique en Algérie à travers le raffermissement de sa coopération avec les laboratoires, les universités et les centres de recherches». Les questions d'actualité régionale et internationale ont été également évoquées par les deux parties qui ont échangé les vues sur les questions d'actualité en Afrique et dans la région arabe. M. Parant a enfin souligné le souci de son pays de voir aboutir les démarches de l'Algérie visant à rétablir la paix au Mali et à aider la Libye à reconstruire son Etat national.

Hani T.

Près de 500 morts et 5 000 blessés au mois d'août

Pas de vacances pour la route qui tue

■ L'été n'a pas été un repos pour le terrorisme routier. Ce dernier a frappé fort et l'on déplore près de 500 morts et plus de 5 000 blessés rien que pour le mois d'août.

Ph/D. R.



Par Yasmine Ayadi

En terme d'échec de lutte contre les drames de l'hécatombe, la route algérienne ne cesse de faire ses preuves et avec un ton accentué durant la saison estivale. La saison où les accidents routiers ne jugent pas utile de prendre vacances... C'est la triste réalité qu'on lit encore dans les communiqués de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et de la Protection civile et qui mettent à nu les stratégies de lutte contre les accidents routiers. Selon le bilan de la Gendarmerie nationale rendu public hier, les accidents de la route ont causé la mort à 473 personnes et des blessures à 5656 autres durant le mois

d'août. En tout, ces vies ont péri dans 2 816 accidents durant le mois d'août, indique le communiqué soulignant une baisse de -15,71% par rapport à la même période de l'année passée. Idem pour le nombre de décès et de blessés, lesquels ont enregistré une baisse respectivement de -6,71% et -14,48% note la même source. De rappeler que les principales causes des accidents survenus sur les routes algériennes sont dues à l'excès de vitesse, le dépassement dangereux, les mauvaises manœuvres, le non-respect de la distance de sécurité et le manque de vigilance des piétons. La nature aventurière, dans le sens mauvais de l'aventure, du conducteur algérien, son non-respect à autrui et du code de la route sont,

entre autres les causes qui classent l'Algérie en haut tableau mondial des accidents de la route. Cette malheureuse «performance» est soutenue également par la médiocrité du travail des auto-écoles ainsi que le piston pratiqué pour la récupération des papiers après les «faux» retraits de permis de conduire. En attendant une prise de conscience de la part de conducteurs algériens et des mesures plus efficaces dans la lutte contre le terrorisme qui ôte la vie à une moyenne de 5 000 personnes par année, l'Algérie n'abandonne pas sa très déshonorable place à l'échelle mondiale en la matière. 3^e en haut de tableau des pays là où les rues et les conducteurs sont les plus meurtriers, l'Algérie a vraiment de quoi se rattraper et

réfléchir pour que des vies ne soient assassinées tout bêtement et injustement. Sans compter les 40 000 blessés et les 1 000 handicapés qui sont victimes de l'hécatombe routière chaque année. Les pertes financières dues à ces accidents sont elles aussi colossales, soit 100 milliards de dinars qui certainement aggravent la laideur d'une hécatombe routière qui dépasse de loin les bilans de guerre enregistrés dans d'autres pays. Trop peu de pays qui disent mieux en terme de bilan dramatique, car nos rues signent un acte de décès pour un Algérien (toutes les trois heures et enregistre un accident de 20 minutes et à quelle... vitesse !! Pourtant la vie est belle, Dit-on... Y.A.

Développement local

Prochaines réunions de Belaïz avec les walis

Des réunions se tiendront prochainement et de manière individuelle avec les walis pour évaluer la situation de développement local dans chaque wilaya, a annoncé, mercredi à Oran, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz. Le ministre a souligné, lors d'une conférence de presse à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya, qu'il présidera dans ce sens des réunions avec les walis et en présence des directeurs centraux

du secteur, affirmant que ces rencontres garantiront un meilleur suivi et une évaluation précise et globale de toutes les réalisations et les projets concrétisés dans le cadre du développement local et contribueront à lever toutes les entraves. Tayeb Belaïz a ajouté que le développement local sera l'axe principal dans l'agenda du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales après l'achèvement de l'opération de modernisation de l'administration. Les efforts

seront axés ainsi sur la relance du développement local à travers l'activation du rôle des communes et l'amélioration de leurs performances, a encore souligné le ministre indiquant qu'une étude minutieuse des services de son département ministériel a démontré que de nombreux problèmes que rencontrent les citoyens ont un lien avec la commune et que des protestations sont dues à des problèmes banals. D'autre part, Tayeb Belaïz a annoncé que des docu-

ments sous forme de circulaire comportant des propositions concernant les mécanismes d'application de «la démocratie participative» seront transmis ce mois aux collectivités locales et des conférences locales et régionales seront organisées, avant la tenue d'une conférence nationale, pour débattre et enrichir ces documents par les membres des Assemblées populaires communales et les représentants de l'administration publique. Ali Y.

Habitat/Qualité et les délais de réalisation

Tebboune appelle les entreprises chinoises à respecter les normes

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a appelé mercredi à Alger les entreprises chinoises à respecter les normes de qualité et les délais de réalisation des projets à travers la modernisation de leurs méthodes de construction, indique un communiqué du

ministère. Tebboune, qui recevait au siège du ministère le nouvel ambassadeur de Chine à Alger, Yang Guangyu, s'est félicité «de la présence des entreprises chinoises en Algérie» qu'il a appelé à «moderniser leurs méthodes de construction» à travers l'utilisation des nouvelles technologies, précise le communiqué.

Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, le ministre a insisté notamment sur le «respect des normes de qualité et des délais de réalisation». Les deux parties se sont félicités à cette occasion du niveau de la coopération, notamment dans le domaine du bâtiment et des

équipements publics. De son côté, l'ambassadeur chinois a tenu à remercier les autorités algériennes d'avoir permis aux entreprises chinoises de participer aux projets de logement appelant ces entreprises à «accélérer la cadence de réalisation», a conclu la même source.

Ouali G./APS

LA QUESTION DU JOUR

Rentrée scolaire ou veillée d'armes ?

suite de la page Une

Tout naturellement, leur hostilité à son endroit ne s'est guère démentie depuis qu'elle a pris ses fonctions. C'est que l'école est avec la mosquée un terrain où ils dominent depuis quelques décennies. Leurs rivaux, les laïcs, y sont accablés à la défensive depuis toujours. L'arrivée de Benghebrit à la tête de l'Education, ils donnent, et assez nettement, le sentiment de la vivre comme une provocation à leur égard, un coup les visant en propre, et contre lequel ils doivent trouver la parade s'ils ne veulent pas que le secteur échappe à leur emprise, devenue traditionnelle depuis le temps qu'elle dure. Ils y voient aussi, et peut-être n'ont-ils pas tort sur ce point, la confirmation de leur recul politique. Enrayer celui-ci, c'est commencer par créer des difficultés à la ministre. Il ne faut donc pas s'étonner si pour cette nouvelle année scolaire, il n'y a que le début qui soit en quelque sorte garanti. La visibilité est en effet nulle au-delà de la rentrée. C'est du moins ce qui ressort des déclarations des représentants des syndicats autonomes, qui se sont exprimés tout au long de l'été, ce qui n'est pas un signe de détente. Dans la mesure où une grève finit par éclater, il se peut bien, pour les raisons qui viennent d'être évoquées, qu'elle n'ait que l'apparence de celles qui ont précédé. Les revendications socioprofessionnelles, pour légitimes qu'elles soient en elles-mêmes, en cacheraient d'autres qui, elles, seraient fondamentalement idéologiques et politiques. On verrait alors quel est le courant politique qui domine au sein des syndicats autonomes, des deux courants majeurs, laïc et islamiste, qui traversent la société et l'Etat algériens. Dans cette grève, si elle a lieu, les revendications d'ordre matériel ne sont jamais que le prétexte, ou l'apparence, le contenu réel étant une réaction des conservateurs contre le projet de réformes incarné par la personne de M^{me} Benghebrit. Or à voir la tonalité générale des déclarations des syndicalistes, il semble qu'il y ait une alliance implicite entre islamistes et non-islamistes pour déclencher un mouvement social de grande ampleur. Ce qui plaide en faveur de cette hypothèse, c'est l'espèce d'inconscience politique de la part de syndicalistes n'ayant pas la réputation d'appartenir à la mouvance islamiste. Une volonté perceptible chez cette dernière d'en découdre devrait rencontrer une réticence au moins aussi marquée de la part de l'autre camp, ce qui ne s'observe pas. En tout cas pas encore. M. H.

Hannacha/Médéa Plus de 15 hectares de pin d'Alep partis en fumée

PLUS de 15 hectares de pin d'Alep ont été réduits en cendres, suite à un violent incendie de forêt qui s'est déclaré mercredi en début d'après-midi au niveau du massif d'«El-Mekharif» dans la commune de Hannacha, à 30 km à l'ouest de Médéa, a-t-on appris jeudi auprès de la Protection civile. Selon la même source, la violence des flammes, conjuguée à la nature très accidentée du relief, a nécessité la mobilisation d'importants moyens d'intervention, tant matériel qu'humains, pour maîtriser ce sinistre qui menaçait de s'étendre au reste de la forêt. Les équipes d'intervention de la Protection civile ont dû lutter pendant plus de 7 heures avant de pouvoir circonscrire cet incendie et empêcher sa progression vers d'autres surfaces, notamment les exploitations agricoles proches de la zone du sinistre, a-t-on ajouté.

K. O.

Plus de 1,27 million de quintaux prévus à Ouargla Vers une bonne récolte de dattes

UNE RÉCOLTE prévisionnelle de plus de 1,27 million de quintaux de dattes de différentes variétés est attendue dans la wilaya de Ouargla, dans le cadre de la prochaine campagne de cueillette, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette prévision de récolte concerne quelque 683 012 qx de variété supérieure «Deglet Nour», ainsi que 524 371 qx de la variété «Ghars» et 63 724 qx de «Degla Beida», a-t-on précisé. La DSA prévoit un rendement moyen de 64 kg/palmier pour «Deglet Nour», 62 kg/palmier pour le «Ghars», et 53 kg/palmier pour «Degla Beida», si les conditions climatiques restent favorables. Cette prévision en hausse est justifiée notamment par l'entrée en phase de production de quelque 20 000 nouveaux palmiers de différentes variétés, outre le traitement préventif de 298 800 palmiers dattiers contre le «boufaroua» et 104 606 autres contre le «myelois», a-t-on expliqué. Dans le cadre des efforts déployés pour le développement de la filière phœnicicole dans la wilaya, plusieurs actions ont été menées, dont des rencontres de sensibilisation au profit des agriculteurs, portant notamment sur les mesures de prévention contre les différentes maladies affectant le palmier dattier, a-t-on ajouté de même source.

L.M.

Un phénomène qui menace la jeunesse algérienne

Drogue marocaine, l'ampleur d'un fléau

■ Des saisies importantes confirment l'étendue du phénomène en Algérie. En trois jours, les différents corps de sécurité ont saisi près de 50 tonnes de kif traité à l'ouest du pays. La drogue provenant du pays voisin reste un problème pour la société algérienne, notamment chez la catégorie juvénile.



Par Ahcène Hadjam

Malgré les efforts de l'Etat pour lutter contre le fléau de la drogue, les chiffres avancés par les différents corps de sécurité sont de plus en plus impressionnants. Les tentatives d'inonder l'Algérie par la drogue sous toutes ses formes provenant du Maroc ont été fermement annihilées par les services de lutte contre les stupéfiants qui sont parvenus à démanteler et à mettre fin aux agissements de nombreux réseaux qui utilisent l'Algérie comme zone de transit vers l'étranger. Les efforts entrepris par les éléments de la gendarmerie, de la sûreté et des douanes dans le cadre de la lutte

contre ce fléau se sont soldés par des résultats tangibles, notamment en termes de saisies de quantités énormes de kif traité, de démantèlement de réseaux internationaux dont les barons et les membres sont traqués et leurs noms faisant l'objet de mandats d'arrêt nationaux et internationaux. En effet, les unités relevant du deuxième commandement régional d'Oran de la Gendarmerie nationale ont saisi, du 1^{er} juin au 31 août 2014, à travers 12 wilayas de l'ouest du pays, plus de 20 tonnes de kif traité, a-t-on appris jeudi à Mostaganem, du chef du service régional de la sécurité et du maintien de l'ordre de ce corps.

Cette quantité de kif, a indiqué le lieutenant-colonel Rihane

Abdelghani, a été saisie par les groupements de gendarmerie des wilayas côtières (Oran, Tlemcen, Mostaganem et Ain Témouchent...) dans le cadre du plan «Delphine» 2014. La plus importante quantité de kif, estimée à plus de 15 tonnes, a été saisie dans la wilaya de Ain Témouchent.

Les mêmes services ont également saisi plus de six grammes de cocaïne et plus de mille cent comprimés psychotropes au cours de la même période à travers 12 wilayas de l'ouest du pays, a signalé le lieutenant-colonel Rihane, lors d'une conférence de presse. D'autre part, le bilan fait état de 270 affaires de contrebande traitées qui ont permis l'arrestation de plusieurs

personnes et la saisie d'autres produits, à l'instar de carburant, cigarettes, boissons alcoolisées... Les mêmes services ont traité 120 affaires d'immigration clandestine, conduisant à l'arrestation de près de 300 personnes, en plus d'autres affaires de vol de voitures, a indiqué l'officier lors de sa rencontre avec la presse. En outre, en trois jours les agents des douanes de Tlemcen ont saisi près de 15 tonnes de kif traité provenant du Maroc, dans 51 opérations effectuées dans différentes régions frontalières. Plus que jamais, le pays est inondé de drogues provenant essentiellement du Maroc voisin.

A. H.

Compétitivité

L'Algérie gagne 21 places dans le classement mondial

L'Algérie a progressé de 21 places dans le classement mondial de la compétitivité publié par le Forum économique mondial (WEF) pour occuper le 79^e rang grâce notamment à la «solidité de sa situation macroéconomique». Selon le rapport global sur la compétitivité 2014-2015 de la WEF, l'économie algérienne se hisse au 79^e rang, gagnant ainsi 21 places par rapport au classement du 2013-2014 (100^e rang) et celui du 2012-2013 (110^e rang). Pour établir son classement global de compétitivité, le Forum se base sur 114 indicateurs regroupés dans 12 catégories, dont l'environnement macroéconomique dans lequel l'Algérie a occupé la 11^e place parmi les 114 pays étudiés. Sur le critère de la taille du

marché, l'Algérie est classée 47^e mondialement. Parmi les atouts qui ont permis à l'Algérie de grimper dans le classement, figurent aussi les avancées enregistrées dans les secteurs de l'éducation, l'enseignement et la santé, notamment les efforts consentis en matière de prévention contre le sida et le paludisme. Le rapport du Forum recommande, par ailleurs, une meilleure prise en charge du secteur financier crouissant à la 133^e place selon l'indice de la disponibilité des services financiers, la 133^e place en matière de solidité du système bancaire et la 72^e place concernant la facilité d'octroi de crédits. Le WEF insiste également sur la nécessité de revoir le cadre institutionnel de l'économie algérienne et d'amé-

liorer l'efficacité des marchés du travail et des biens ainsi que le marché financier pour «mettre la croissance du pays sur une trajectoire plus durable». L'Algérie occupe le 136^e rang en matière d'efficacité du marché des biens, selon le rapport qui déplore à cet égard la faiblesse d'intensité de la concurrence locale (136^e rang) et la complexité des procédures de lancement des projets (139^e rang). Concernant les infrastructures de base, l'Algérie est classée 107^e à l'échelle mondiale, indique le même rapport, notant la mauvaise qualité des routes (107^e place), des ports (117^e place) et des infrastructures de transport aérien (128^e place). Le rapport souligne également qu'en dépit de la disponibilité des scientifiques et des ingé-

nieurs (61^e place), l'innovation demeure l'un des points négatifs pour l'Algérie qui occupe la 128^e place, selon cet indice. Le classement du WEF est établi à partir des données économiques collectées auprès des 144 pays étudiés, outre les résultats d'enquêtes menées dans ces pays. En Algérie, l'enquête a été réalisée par le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread). Pour la sixième fois consécutive, la Suisse occupe le premier rang du classement, suivie du Singapour, des Etats-Unis et de la Finlande. A l'échelle arabe, les Emirats arabes unis (12^e) prennent la tête devant le Qatar (16^e) et l'Arabie saoudite (24^e).

Salim H.

Rentrée scolaire dans la wilaya d'Alger

Plus de 700 000 élèves attendus demain

■ Lors d'une séance de travail consacrée aux derniers préparatifs de la rentrée scolaire 2014-2015 qui s'est tenue au siège de l'APW en présence des membres de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, les directeurs de l'éducation ont précisé que la wilaya d'Alger disposait de tous les établissements éducatifs pour contenir tous les enfants scolarisés.

Ph/D. R.



de 92 cantines, conclut le responsable.

T. N./APS

Gendarmerie nationale Programme national pour la sécurité des écoliers

LA GENDARMERIE nationale a mis en place, à l'occasion de la rentrée sociale et scolaire, un programme de sécurité et de prévention sur l'ensemble des 48 wilayas de l'Algérie, indique vendredi un communiqué de cette institution. Le programme comporte les dispositions nécessaires pour garantir les conditions et les mesures sécuritaires à l'égard des institutions éducatives étatiques et privées, selon le communiqué. Les procédures adoptées visent, notamment, à «assurer la sécurité autour des institutions scolaires (crèches, écoles primaires, CEM, lycées, centres de formation professionnelle, universités et cités universitaires) par l'intensification et le renforcement des patrouilles aux alentours de ces établissements».

Le renforcement des patrouilles de la Gendarmerie nationale au niveau des édifices scolaires, notamment aux heures d'entrées et des sorties des classes, a été décidé pour «faciliter la circulation routière à proximité de ces institutions et préserver la sécurité des écoliers, des étudiants et des enseignants». Pour garantir la sécurité des personnes et des biens, des mesures sécuritaires ont été adoptées pour renforcer et intensifier les patrouilles pédestres et motorisées, précise le communiqué. Les services de la Gendarmerie nationale «demeurent disponibles en permanence et prêts à préserver la sécurité à tout moment et intervenir au profit des enfants scolarisés et des étudiants dans un cadre préventif et répressif», rassure-t-on de même source. Des programmes de communication et de sensibilisation à la sécurisation de l'environnement éducatif, à l'intention des écoliers, collégiens et lycéens ainsi que leurs parents, en collaboration avec les associations des parents d'élèves et des représentants de la société civile, sont, par ailleurs, prévus. Outre les élèves et leurs parents, ces programmes concernent aussi les conducteurs, afin de respecter le code de la route pour éviter les accidents aux alentours des écoles et autres établissements éducatifs. Yanis F./APS

Par Tarek N.

Quelque 722 700 élèves rejoindront dimanche les établissements scolaires de la wilaya d'Alger, ont indiqué des directeurs de l'éducation des régions centre, ouest et est d'Alger. Lors d'une séance de travail consacrée aux derniers préparatifs de la rentrée scolaire 2014-2015 qui s'est tenue au siège de l'APW en présence des membres de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, les directeurs de l'éducation ont précisé que la wilaya d'Alger disposait de tous les établissements éducatifs pour contenir tous les enfants scolarisés. Selon le directeur de l'éducation d'Alger-Centre Noureddine Belkadi, 156 000 élèves rejoindront

les bancs de l'école dimanche, soulignant que toutes les mesures ont été prises pour garantir la réussite de cette rentrée scolaire. Alger-Centre dispose de 270 écoles primaires et 92 cantines, a précisé le responsable qui a ajouté que trois nouveaux complexes éducatifs seront réceptionnés à Beni Messous, Kouba et Bouzarréah outre 8 cantines qui viendront s'ajouter aux 92 structures existantes. Pour ce qui est de l'enseignement moyen, Belkadi a fait savoir que la région d'Alger-Centre disposait également de 99 CEM et un autre en demi-pensionnat. Deux autres établissements en demi-pensionnat seront réceptionnés prochainement dont un à El Biar. A cela s'ajoutent 45 lycées et 11 autres demi-pensionnat, selon le directeur qui a reconnu toutefois que

ces lycées souffrent de la surcharge dont certains accueillent plus de 40 élèves par classe. Par ailleurs, le responsable a annoncé l'ouverture de classes «adaptées» aux personnes ayant des besoins spécifiques. S'agissant de l'encadrement, Belkadi a annoncé également la création de 450 postes pédagogiques, tous cycles confondus, et l'allègement du livre scolaire (réduction du nombre de pages) dans le but d'alléger le cartable scolaire. Le directeur de l'éducation d'Alger-Ouest a indiqué que le nombre d'élèves attendus dans la région était de 283 689 élèves scolarisés dans les trois cycles d'enseignement avec 4 554 postes d'enseignants pour le cycle primaire, 4 369 pour le moyen et 2 337 pour le secondaire. Il a, également, fait état de 319 écoles primaires et de 23

complexes éducatifs devant être réceptionnés cette année outre les 95 CEM existants et 8 autres dont la réception est prévue pour la semaine prochaine. La région compte également 37 lycées auxquels s'ajouteront 4 autres prochainement. De son côté, le directeur de l'éducation d'Alger-Est, Yahia Harroua a indiqué que 283 091 élèves scolarisés étaient attendus pour la rentrée 2014-2015 au niveau des trois cycles d'enseignement. Après avoir réceptionné un grand nombre d'infrastructures éducatives en raison du nombre croissant d'habitants notamment après le relogement de familles à Heuraoua et aux Eucalyptus, la région devra réceptionner 11 CEM et deux lycées à El Hamiz et aux Eucalyptus qui s'ajouteront aux 18 autres lycées existants en plus

... Et 200 000 rejoindront leurs classes à Boumerdès

200 921 enfants dont 100 786 filles inscrits dans les différents cycles pédagogiques, à savoir du primaire, du moyen et du secondaire, indique un communiqué de la Direction de l'éducation de Boumerdès. Lesquels seront demain au rendez-vous pour la rentrée scolaire 2014-2015.

Parmi ces derniers, 96 402 sont inscrits dans le cycle du primaire, 57 654 dans le cycle du moyen et 30 038 dans le cycle du secondaire. Pour cette nouvelle rentrée scolaire 16 817 nouveaux inscrits en classes préparatoires et découvrent pour la première fois l'école. La première responsable du

secteur à Boumerdès, en l'occurrence la directrice de l'éducation Sonia Gaïd a indiqué que tout est fin prêt pour accueillir cette tranche de population qui s'élève à des milliers de candidats, précisant que 1 248 enfants sont inscrits dans des établissements scolaires privés, soit 860 enfants du cycle primaire, 270 dans le moyen et 118 dans le secondaire. Elle a rappelé qu'en matière d'infrastructures, le secteur de l'éducation à Boumerdès dispose de 370 écoles primaires dont 2 récemment réceptionnées, 101 collèges de l'enseignement du moyen dont 3 nouveaux et 43 lycées existant. Outre ces der-

niers, elle cita les 178 cantines scolaires dont une nouvellement réceptionnée. Quant au personnel pédagogique et d'encadrement, elle a indiqué que son secteur à Boumerdès dispose d'un effectif de 8 591 toutes qualifications confondues, 4 406 postes dans le primaire, 5 536 dans le moyen et 3 463 dans le secondaire.

Par ailleurs, Sonia Gaïd n'a pas manqué de signaler que 60 879 élèves des 3 cycles bénéficieront de manuels scolaires à titre gracieux. Parmi ces derniers, 9 879 sont issus de la famille du corps des enseignants, voire du secteur de l'éducation et 51 000 autres

élèves issus des familles démunies ou dans le besoin, a-t-elle précisé. Dans le cadre de la solidarité, 51 000 enfants ont bénéficié d'une aide de 3 000, 00 DA. Toujours dans le même cadre, lié à la solidarité, elle a tenu à signaler les moyens mis pour le transport des enfants. Ainsi 154 autobus dont 74 octroyés par le ministère de la Solidarité nationale de la famille et de la condition de la femme et 80 autres par la wilaya. Plus de 13 000 élèves des 3 cycles, notamment des régions enclavées bénéficieront de cet apport, d'aide, pour rejoindre leurs établissements scolaires.

A.Kichni

Adhésion de l'Algérie à l'OMC

Réunion prochaine d'une commission pour l'examen des questions

■ Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a annoncé la réunion prochaine d'une commission gouvernementale chargée d'examiner les questions adressées à l'Algérie dans le cadre de son processus d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Par Kamel D.

Benyounès a ajouté que le processus de négociations connaîtrait un avancement concret en octobre prochain. Dans des déclarations à la presse, en marge de l'ouverture de la session d'automne des deux chambres du Parlement, le ministre a souligné qu'il soumettrait lors de cette rencontre un rapport spécial sur l'état d'avancement du dossier d'adhésion

Foire internationale de l'électronique Mobilis au IAF Berlin 2014

REPRÉSENTÉ par une importante délégation conduite par son président-directeur général, Saâd Damma, l'opérateur national Mobilis est présent à l'IAF Berlin 2014, la Foire internationale de l'électronique qui se tient du 5 au 10 septembre 2014, à Berlin, la capitale allemande.

Comme tous les mois de septembre, et durant plus de six jours, Berlin sera le théâtre de la présentation, par 1 500 exposants, d'une flopée de nouveautés technologiques et de services, dont la plupart devraient sortir d'ici à la fin d'année.

Plus de 240 000 visiteurs venus de plus de 100 pays découvriront les derniers produits technologiques, entre smartphones et tablettes, montres connectées ou smartwatch, téléviseurs et même des lunettes de réalité virtuelle.

Toujours à l'affût des dernières technologies de l'information et de la communication et des nouveaux services de télécommunication, Mobilis participera à tous les rendez-vous high-tech afin d'offrir aux Algériens en général et à ses clients en particulier la possibilité d'acquérir les derniers modèles présentés de par le monde en primauté. La participation de Mobilis au IAF Berlin 2014 a été l'occasion de conclure de nouveaux accords pour la commercialisation de nouveaux produits et services à peine sortis dans le monde, une autre manière pour l'opérateur national de confirmer son engagement à être au diapason des dernières technologies dans le monde et de rester fidèle à ses valeurs d'opérateur innovant et dynamique.

Communiqué

de l'Algérie à l'OMC. La réunion constituera pour le gouvernement algérien une occasion pour exprimer sa position officielle concernant certaines questions et donner les orientations à suivre pour la poursuite du processus de négociations. «La commission gouvernementale se réunira dans les prochains jours pour déterminer de manière définitive la position de l'Algérie à l'égard de certaines questions qui lui ont été soumises par l'OMC ou par certains de ses membres», a déclaré le ministre sans donner plus de détails sur la nature de ces questions.

L'Algérie a déjà répondu, tout au long de 11 rounds de négociations pour son adhésion à l'OMC, à 1 933 questions relatives en majorité à des informations inhérentes aux lois et aux réglementations commerciales en vigueur. Elle a également fourni des explications sur le commerce extérieur du pays en



Le ministre du Commerce, Amara Benyounès

général. Elle a reçu en juin dernier, après le 12^e round de négociations (mars 2014 à Genève), une série de questions supplémentaires qui lui ont été adressées par l'UE, la Thaïlande et Taïwan.

Généralement, la réponse à ces questions se fait en coordi-

nation et en concertation avec les départements ministériels concernés et sous la supervision d'une commission gouvernementale chargée d'évaluer et de suivre les conventions internationales multilatérales sous la supervision du Premier ministre.

Ces questions et d'autres

mesures figurent parmi les techniques de négociation qu'adopte l'OMC avec tout Etat qui désire y adhérer, a fait observer le ministre. L'ambassadeur argentin, Alberto Dialotto, chef du groupe de travail chargé du dossier d'adhésion de l'Algérie à l'OMC, effectuera en octobre prochain une visite en Algérie où il prendra connaissance de la position officielle de l'Algérie concernant certains points, a indiqué le ministre. «Vers la fin octobre, nous réglerons certains détails concernant l'adhésion de l'Algérie à cette organisation», a-t-il déclaré. «Ce n'est pas uniquement l'adhésion à l'OMC qui impose à l'Algérie d'opérer certains amendements juridiques mais la gestion économique nationale suppose certains amendements», a indiqué M. Benyounès. Il a, dans ce sens, souligné la nécessité «d'adapter l'économie nationale aux lois internationales». **K. D. /APS**

Des récompenses pour encourager les pêcheurs

Récupération des marques sur les thonidés

La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) a accordé des récompenses financières allant jusqu'à 1 000 euros au profit des pêcheurs professionnels qui aideraient à la récupération des marques apposées par l'équipe scientifique sur les thonidés pour collecter des données. Le président de la Chambre algérienne de la pêche et d'aquaculture (CNPA), Agab Chouaib, a évoqué, mardi à Alger, l'importance de la récupération de ces marques en ce sens qu'elles permettent d'évaluer les quantités disponibles des thonidés. Lors d'une journée de sensibilisation à la «récupération des marques» organisée par la CNPA en coordination avec la CICTA, M. Agab a précisé que la récupération de ces marques permettra à l'équipe scientifique de l'organisation de connaître les quantités exactes

des thonidés disponibles dans les eaux territoriales algériennes pour une évaluation optimale des quotas, soulignant que le groupe de travail de la CICTA avait procédé à l'apposition des marques sur les poissons avant de sensibiliser les professionnels, une «erreur qu'il ne fallait pas commettre». Le chef du projet au bureau d'études international de pêche et d'aquaculture a, de son côté, expliqué aux pêcheurs professionnels présents à cette journée de sensibilisation comment trouver ces marques qui renseignent sur la température et le taux de salinité de l'eau, les déplacements des poissons et sur lesquelles sont inscrits les numéros de téléphone de la CICTA et son site Internet pour faciliter le contact avec les responsables de celle-ci. La CICTA a, selon le même responsable, accordé une récompense allant jusqu'à 1 000

euros au profit des pêcheurs pour chaque marque récupérée afin de les encourager à coopérer dans ce sens. Il a ajouté que la CICTA a apposé 22 000 marques sur les thonidés l'année dernière mais elle n'en a trouvé qu'une quantité infime lors de l'opération de récupération. Il y a une prise de conscience chez les professionnels du secteur qui coopèrent désormais davantage à la faveur des campagnes de sensibilisation menées en coordination avec les entreprises nationales, s'est-il félicité.

La partie algérienne a décroché la reconnaissance de la commission ayant publié la note relative à la révision du quota algérien et la restitution du quota de 2010. Selon M. Agab, la situation des thonidés de la Méditerranée s'améliore d'année en année d'où la nécessité pour les responsables de l'orga-

nisation de réviser le quota accordé à l'Algérie en 2010 et de l'augmenter à son premier niveau (680 tonnes/5,06% du thon de la Méditerranée).

Il a rappelé que l'Algérie avait bénéficié en 2013 d'un quota de 143 tonnes de thon auxquelles s'ajoutent 100 tonnes pêchées en 2014. Ce quota est appelé à augmenter de 100 tonnes, ou le retour au quota de 2010.

Le quota de l'Algérie de thon s'est établi en 2014 à 243,84 tonnes, selon le même responsable qui a souligné que «les négociateurs algériens ont bien avancé dans leur processus avec la CICTA». M. Agab a par ailleurs indiqué que les moyens mobilisés dans le domaine de la pêche au thon s'améliorent de plus en plus, notamment après la réception de huit thoniers.

Les pays de l'Union européenne (UE) bénéficient de 56% du quota global de thon. **O.M.**

Foire européenne de Strasbourg du 5 au 15 septembre

L'Algérie invitée d'honneur

L'Algérie sera l'invitée d'honneur de la 82^e édition de la Foire européenne prévue au Palais des expositions de Strasbourg (France) du 5 au 15 septembre 2014, a indiqué un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT). La participation de l'Algérie à cette foire vise à «affirmer la présence de l'Algérie dans les manifestations touristiques internationales, conformément aux recomman-

dations du plan d'aménagement touristique à l'horizon 2030 qui comprend la stratégie de développement du tourisme en Algérie», selon le communiqué.

L'ONT considère la Foire européenne comme «un événement économique, commercial et médiatique pour la rentrée sociale et administrative de la région nord-est de la France et des régions frontalières allemande et suisse».

S'étendant sur une superficie de 80 000 m², cette foire regroupera 1 100 exposants répartis sur 500 stands. La précédente édition avait connu la participation de plus de 1 038 exposants représentant 46 pays et avait attiré 194 404 visiteurs.

La participation de l'ONT, sera «qualitative». Un stand de 50 m² «doté de tous les moyens de communication à même de contribuer aux opérations de

promotion et de commercialisation» a été réservé, a indiqué le communiqué. La participation algérienne à cette «importante» manifestation sera marquée par «une exposition-vente des produits algériens et des rencontres pour établir des contacts d'affaires entre les opérateurs algériens et leurs homologues français», a ajouté le communiqué.

Ahmed L.

Tizi-Ouzou

Nouvelle tentative de relance du téléphérique

■ Des solutions, sans en préciser la nature, ont été retenues pour permettre d'engager «des travaux d'envergure». Des délais ont été avancés pour la réalisation des stations et des pylônes dudit téléphérique.

Par Hamid Messir

Le projet de réalisation du téléphérique de Tizi-Ouzou accuse du retard en raison de plusieurs contraintes sur son tracé. Pour tenter de le relancer, la direction locale des transports a réuni mercredi dernier tous les intervenants sur ce chantier ainsi que les responsables concernés pour tenter de lever ces contraintes.

En effet, selon la cellule de communication de la wilaya, les entreprises Métro d'Alger, Tamagalski, Bapiva, l'Agence nationale d'études et de suivi de

la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), la directrice des transports, le directeur de la jeunesse et des sports, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, le représentant de la direction des affaires religieuses et des waqfs et l'expert géomètre concernés ont tenu une réunion pour tenter de dégager les voies et moyens susceptibles de relancer le projet de téléphérique de Tizi-Ouzou.

Selon la même source, des solutions, sans en préciser la nature, ont été retenues pour permettre d'engager «des tra-



Du retard avant même le lancement du projet

vaux d'envergure». Des délais ont été avancés pour la réalisation des stations et des pylônes dudit téléphérique. Il est à rappeler que ce projet de transport urbain par câble est composé d'une partie en télécabine et une

autre en téléphérique. Il reliera la gare routière de Bouhinoune au mausolée de Sidi Belloua dans le village de Redjaouna, qui surplombe, au nord, la ville de Tizi-Ouzou. Cette liaison sera d'une longueur totale de 5,4 km pour

120 cabines, comporte six gares dont quatre intermédiaires. Le premier tronçon reliera la gare multimodale (routière et ferroviaire) de Bouhinoune à la Haute Ville, pour un débit horaire de 2 000 personnes.

Le second reliera la Haute Ville à l'hôpital Sidi Belloua (1 000 personnes/heure). Le troisième est un téléphérique (550 personnes/heure) entre l'hôpital et le village de Redjaouna situé à plus de 750 m.

Les travaux de réalisation de cette liaison d'un montant de près de 5 milliards de dinars (50 millions d'euros) ont été confiés au groupement algéro-français, constitué de Poma (France) et Bapiva (Algérie) pour un délai contractuel de livraison de 24 mois. Les terrassements ont été lancés depuis janvier dernier.

H. M.

Résidences universitaires

Près de 7 800 lits pour Mascara

Les résidences universitaires de la wilaya de Mascara sont dotées de 7 776 lits, alors que la demande ne dépasse pas 4 747 lits, a-t-on appris jeudi auprès du directeur des œuvres universitaires de la wilaya.

Un excédent de plus de 3 000 lits a été enregistré dans les cinq résidences universitaires (3 pour les filles et 2 pour les garçons)

dont dispose la wilaya, ce qui facilite les choses au secteur et offre de «bonnes conditions aux étudiants pour se consacrer au volet pédagogique», a indiqué Habib Zergui.

Le secteur de l'enseignement supérieur dans la wilaya a également bénéficié de nouveaux projets en cours, dont ceux d'une résidence universitaire de 4 000

lits pour la faculté des sciences humaines de 8 000 places pédagogiques qui est en cours de construction, d'un nouveau restaurant universitaire de 800 places et d'une salle de sports qui sera réceptionnée au courant du premier semestre de l'année universitaire prochaine, a-t-on signalé. Le parc du transport universitaire sera renforcé, quant à

lui, par cinq nouveaux bus pour atteindre au total 30 bus pour le déplacement des étudiants, a-t-on ajouté.

La prochaine rentrée universitaire verra, dans la wilaya de Mascara, l'accueil de près de 23 000 étudiants et étudiantes répartis sur six facultés.

G. H.

Khenchela

Le plan anti-incendie crée 2 000 emplois saisonniers

Le plan de lutte contre les feux de forêt, lancé en juin dernier, a permis la création de près de 2 000 postes d'emploi saisonniers dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation des forêts.

La moitié de ces postes (plus de 1 000) ont été offerts par l'entreprise régionale de génie rural, située dans la commune de Kaïs, a précisé la même source, soulignant que la priorité a été accordée aux populations des zones rurales montagneuses comme Beni Oudjana, Ouled Yaakoub et Beni Meloul, dans le massif des Aurès.

Les travailleurs saisonniers, recrutés dans le cadre de ce dispositif anti-feu qui se poursuivra jusqu'au mois d'octobre prochain, sont employés pour des travaux de désherbage et de nettoyage des espaces forestiers, d'entretien des pistes et autres travaux liés aux interventions en cas d'incendies, a fait



savoir la même source. Le plan de lutte contre les feux de forêt a également porté, en 2014, sur le renforcement de la brigade mobile par des agents de surveillance destinés à lutter contre la coupe illicite d'arbres forestiers, dont le cèdre de l'Atlas, une espèce protégée, a-t-on indiqué à la Conservation des forêts.

Depuis le début de l'été, 16 hectares de forêt seulement ont été touchés par des incendies dans cette wilaya qui se caractérise par un riche couvert végétal constitué notamment de 146 000 hectares entre pin d'Alep, cèdre de l'Atlas, chêne, en plus de 41 000 hectares d'alfa.

En 2012, ce ne sont pas moins de 3 000 hectares de forêt qui étaient partis en fumée, a-t-on relevé de même source.

Sala K.

Sidi Bel-Abbès

3 000 ha de forêt ravagés par les feux cet été

Plus de 3 191 hectares de forêt ont été ravagés par les feux dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès depuis le 1^{er} juin dernier, a-t-on appris jeudi du conservateur des forêts, Chahbi Aboubakr. Il a été enregistré 134 foyers d'incendie dont trois ne sont pas encore maîtrisés dans

la commune de Tafassour (daïra de Merine).

Les foyers d'incendie les plus importants ont été enregistrés au niveau des régions sud de la wilaya, notamment la daïra de Merine où 1 600 hectares ont été détruits, suivie de la daïra de Telagh (800 ha partis en fumée).

M. Chahbi a rappelé que cinq foyers d'incendie ont été enregistrés dans la wilaya, du 15 mai au 1^{er} juin derniers, peu avant le lancement de la campagne de lutte contre les feux de forêt, détruisant pas moins de 96,8 hectares. Le même responsable a imputé les causes des incen-

dies à l'élément humain en premier lieu.

La Conservation des forêts de la wilaya de Sidi Bel-Abbès avait enregistré, l'année précédente, soit de juin à octobre, une superficie de 1 180 ha ravagée par les feux, a estimé la même source.

Renforcement de l'alimentation en eau à Oum El Bouaghi Finie la corvée du jerricane à Aïn Fakroun ?

L'ALIMENTATION en eau potable dans les communes d'Aïn Fakroun et de Hanchir-Toumghani (Oum El Bouaghi) sera renforcée avec l'arrivée des eaux d'un nouveau forage de 30 litres/seconde, a-t-on appris jeudi auprès du directeur des ressources en eau (DRE), Nadjib Bakhouché.

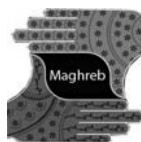
Les eaux provenant de ce forage seront réparties «équitablement» sur les deux communes, a affirmé le responsable, soulignant qu'actuellement la dotation quotidienne en eau potable pour les 60 000 habitants d'Aïn Fakroun est de 130 litres/habitant.

M. Bakhouché a ajouté, à ce propos, qu'en dépit des efforts déployés en matière d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable à Aïn Fakroun, avec la mise en service d'un autre forage d'une capacité de 30 litres/seconde, la commune reste «au-dessous de la moyenne nationale qui est de 170 litres par jour et par habitant».

Le nouveau forage mis en service devra cependant améliorer substantiellement l'alimentation en eau potable des populations vivant dans la petite commune de Hanchir-Toumghani (42 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya) qui compte 25 000 habitants.

Le fonçage anarchique de puits et leur exploitation excessive, alliés à la sécheresse qui sévit dans la région ont provoqué l'amenuisement des nappes phréatiques, a-t-on souligné, affirmant que la zone centre-ouest de la wilaya d'Oum El Bouaghi est classée zone rouge. Selon les services de la DRE, l'amélioration durable de la distribution dans les grandes villes de la wilaya d'Oum El Bouaghi reste tributaire du parachèvement des travaux de réalisation du projet de transfert depuis le barrage de Beni Haroun (Mila) via l'ouvrage de Ouarkis, près d'Aïn Fakroun.

Faten D.



Tunisie / «Il est hors de question que je dirige le prochain gouvernement»

Mehdi Jomaa met le holà à toute spéculation

«J'ai été chargé une fois et il est pour moi hors de question qu'il y en ait une seconde», a-t-il déclaré hier dans un entretien à l'agence Tunis-Afrique Presse. Il a jugé «inévitable» qu'il continue d'assumer les charges de Chef du gouvernement, soulignant la nécessité de créer des traditions de continuité de l'Etat et d'alternance au pouvoir.

Par Zaid T./TAP

«Je me tiendrai à la disposition de mon pays pour rendre tout service qui serait en mon pouvoir». Le Chef du gouvernement provisoire, Mehdi Jomâa, a affirmé qu'il sera pour lui hors de question d'accepter d'être chargé de nouveau de diriger le gouvernement après les élections de 2014. «J'ai été chargé une fois et il est pour moi hors de question qu'il y en ait une seconde», a-t-il déclaré hier dans un entretien à l'agence Tunis-Afrique Presse. Il a jugé «inévitable» qu'il continue

d'assumer les charges de Chef du gouvernement, soulignant la nécessité de créer des traditions de continuité de l'Etat et d'alternance au pouvoir. «Nous autres gouvernants sommes de passage mais l'Etat reste», a-t-il ajouté, rappelant être «venu en Tunisie pour une mission claire qui ne devait pas dépasser l'année mais qui s'est poursuivie deux années durant».

«Nous nous employons à consacrer le principe de continuité de l'Etat en jetant les fondements d'un projet national que nous avons l'ambition de concrétiser. Nous aurons ainsi aménagé pour le futur gouvernement une bonne plateforme de travail et des programmes viables», a-t-il encore dit.

Mehdi Jomâa a expliqué le rejet de l'idée même d'être reconduit par le fait qu'il est «une personne indépendante» et que «les Tunisiens accorderont leurs suffrages à des partis sur la base de programmes censés être appliqués par celui qui sera porté au pouvoir, lequel comptera sur des personnes et des groupes de personnes choisis par la coalition ou les partis vainqueurs». «Je ne me permettrai d'être responsable que de ma propre équipe», a-t-il affirmé. «Je ne travaille-



Mehdi Jomâa, Chef du gouvernement par intérim.

rai qu'avec une équipe qui ne serait soumise à aucune source d'influence, tout comme je ne dois être tenu pour responsable que des politiques et choix que j'aurai moi-même définis (...). Pour autant, je me tiendrai à la disposition de mon pays pour rendre tout service qui serait en mon pouvoir», a enchaîné Mehdi Jomâa pour qui «ce serait le moindre devoir de tout Tunisien envers son pays qui lui a beaucoup donné».

Outre les élections qui se profilent à l'horizon et la situation

sécuritaire, l'entretien a porté sur maintes questions économiques, mais aussi sur la conférence internationale «Investir pour la Tunisie de Start-up democracy», prévue le 8 septembre à Tunis. «Il s'agit d'un congrès pour inciter l'investissement étranger et non un congrès pour les pays donateurs», a-t-il précisé, relevant que le gouvernement cible plutôt «une coopération fructueuse avec ses partenaires et œuvre à établir des partenariats fiables et non à solliciter des aides». Ce conclave, qui

aura lieu lundi prochain à Tunis, regroupera les représentants de 30 pays et environ 50 personnalités de haut niveau, dont des chefs de gouvernement et des ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays frères et amis. Prendront part également à ce congrès les représentants d'organisations et institutions économiques et financières régionales et internationales et ceux de grandes sociétés et de multinationales, outre des investisseurs de renommée internationale.

Z. T./TAP

Sahara occidental

Le Polisario appelle le Conseil de sécurité à assurer la protection des détenus

Le Front Polisario a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à assurer la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, rapporte l'agence de presse sahraouie. «Le Front Polisario appelle le Conseil de sécurité à assurer la protection des détenus sahraouis dans les prisons marocaines, dénonçant les intimidations dont ils font l'objet et l'expulsion des observateurs internationaux», indique la même source. Le communiqué ayant sanctionné la 9^e session du secrétariat national du Front Polisario a attiré l'attention de la communauté internationale sur la situation «dramatique» des détenus politiques sahraouis qui «n'honore pas la conscience mondiale», a-t-il soutenu. Le Front Polisario a appelé, à cette occasion, à la libération «de tous les prisonniers dont ceux de Gdeim Izik, victimes de procès militaires». Il a souligné par ailleurs que «la communauté internationale doit garantir le



respect des droits fondamentaux de tous les citoyens sahraouis, lever le blocus imposé aux territoires sahraouis occupés et mettre fin à l'occupation militaire marocaine illégale». Concernant les ressources naturelles du Sahara occidental, le secrétariat

national du Front Polisario a «fermement» condamné le pillage de ces richesses par le Maroc. Le secrétariat national a appelé, dans ce sens, la compagnie pétrolière «Cosmos» à arrêter dans l'immédiat le projet de forage sur les côtes sahraouies qui constitue une «violation sans précédent» à la légalité internationale. Il a, par ailleurs, appelé l'UE à résilier l'accord de pêche avec le royaume marocain et à s'abstenir à l'avenir de conclure tout accord ayant trait à l'exploitation des territoires ou des eaux territoriales du Sahara occidental.

D'autre part, le secrétariat national a mis en garde contre les dangers que représente le «mur de séparation», relevant les préjudices causés par les mines antipersonnel aux êtres humains et aux animaux.

Il a, par là même, appelé au démantèlement du mur de la honte qui constitue un crime contre l'humanité sapant les efforts de règlement du conflit et de paix.

Le Parlement brésilien appelle son gouvernement à reconnaître la RASD

Le Parlement brésilien a appelé la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, à reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD), a rapporté jeudi l'agence de presse sahraouie (SPS) citant l'ambassadeur sahraoui au Brésil, Mohamed Azrouk.

Le Parlement brésilien, soutenu dans sa demande par tous les partis politiques brésiliens, a appelé son gouvernement dans une motion adressée à la présidente du Brésil à «adopter une position claire

à l'égard de la question du Sahara occidental et à établir des relations diplomatiques avec ce pays», précise la même source. Il a en outre appelé au soutien de la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) pour l'élargissement de son mandat au contrôle du respect des droits de l'Homme au Sahara occidental tout en dénonçant les violations marocaines des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Le député socialiste Alfredo Sarkis avait reconnu de «fortes pressions» de la part du Maroc pour détourner le gouvernement brésilien de la reconnaissance de l'Etat sahraoui.

Pour sa part, M. Azrouk a précisé que le Front Polisario espère l'adoption d'une position claire par le Brésil, à l'instar du Mexique et de l'Afrique du Sud qui reconnaissent l'Etat sahraoui tout en entretenant de bonnes relations avec le Maroc.

Rym F./ Agence

Libye 250 000 déplacés du fait des combats entre milices rivales

ENVIRON 250 000 personnes ont fui leur domicile en raison des affrontements meurtriers opposant des milices rivales dans les grandes villes libyennes, selon un rapport de l'ONU rendu public jeudi. Le rapport conjoint publié par la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) et le bureau des droits de l'Homme de l'ONU indique qu'au moins 100 000 Libyens se sont déplacés à l'intérieur du pays, tandis que 150 000 personnes, dont de nombreux expatriés, ont quitté le pays du fait des combats entre milices rivales à Tripoli et Benghazi. Le rapport souligne que les miliciens «ne respectent pas les vies et les biens de la population civile lors des affrontements et qu'ils ont une formation inadéquate et manquent de discipline». En outre, l'utilisation d'armes en mauvais état accroît le manque de précision des tirs, ce qui rend les affrontements bien plus dangereux pour les civils.

Ces éléments suggèrent qu'à Tripoli et Benghazi de nombreuses attaques ont été menées de manière non ciblée, selon le document.

Depuis la mi-mai, des affrontements sanglants opposent des milices rivales en Libye. Le conflit fait rage à Tripoli mais touche également d'autres grandes villes comme Benghazi, Gharyan et Zaouïa.

La MANUL a appelé à plusieurs reprises à un cessez-le-feu, mais jusqu'ici aucun groupe n'a cessé de combattre, ce qui amène l'ONU à envisager des sanctions.

N. T.



Terrorisme

Les Etats-Unis cherchent à former une coalition contre l'Etat Islamique

■ Au deuxième jour du Sommet de l'Otan au pays de Galles hier, les Alliés ont multiplié les consultations pour trouver la parade, y compris par des moyens militaires, au défi posé par les djihadistes de l'Etat islamique (EI). Par ailleurs, le chef d'état-major irakien, le général Babaker Zebari, a annoncé jeudi que le bras droit du chef de l'EI, Abou Bakr al-Baghdadi, avait été tué dans un raid aérien de l'armée irakienne dans le nord du pays, une information non confirmée de source indépendante.

Par Ali O.

A Newport, au pays de Galles, les États-Unis, qui ont mené depuis le 8 août plus d'une centaine de frappes ciblées contre les djihadistes afin de freiner leur avancée dans le nord de l'Irak, cherchent à former une coalition contre cette organisation qui a décapité deux journalistes américains et promet le même sort à un otage britannique. «Notre message est clair, nous condamnons unanimement ces actes barbares et ignobles», a lancé le Premier ministre britannique David Cameron à l'ouverture du Conseil de l'Atlantique Nord hier matin. Rappelant les «atrocités terribles» commises par l'État islamique, qui a enlevé des milliers de civils et commis des meurtres de masse, le secrétaire général de l'Otan Anders Fogh Rasmussen a exhorté la communauté internationale à «arrêter l'avancée de l'État islamique».

L'Otan doit adopter hier un plan qui doit rendre ses forces plus réactives, capables de se déployer en quelques jours si une crise éclatait, à l'est où la Russie inquiète les Alliés, mais aussi au sud-est. L'Alliance a déjà déployé des missiles Patriot en Turquie, qui a une frontière directe avec l'Irak et la Syrie. Le scénario d'une exportation vers les pays occidentaux d'actes de terrorisme par



Ph. > D. R.

l'EI, qui a attiré quelque 2 000 djihadistes européens grâce à sa très forte présence sur Internet selon les services de renseignements, est également dans toutes les têtes. Une dizaine d'Américains se battent également aux côtés de l'EI, selon le Pentagone.

L'EI a été au centre du dîner entre les 28 chefs d'État et de gouvernement alliés jeudi soir dans un château de Cardiff. Mais

les discussions se mènent surtout en comité plus restreint, alors que les États-Unis cherchent à bâtir une coalition contre les djihadistes qui se fera clairement en dehors de l'Otan. Les ministres des Affaires étrangères américain, allemand, français, britannique, italien, turc, polonais, canadien, danois et australien ont ainsi abordé la question tôt hier matin.

L'idée est de bâtir «une coalition éventuellement militaire, mais on n'imagine pas agir sans un cadre légal», par exemple avec

gné une source française. Le président français François Hollande, qui devait s'entretenir avec Barack Obama hier matin, s'est déjà montré ouvert à une «réponse militaire», précisant toutefois que cela devrait se faire «dans le respect du droit international». Paris, de son côté, tente d'organiser une conférence internationale courant septembre, à condition que le gouvernement irakien soit constitué.

La livraison d'armes aux combattants kurdes, en première ligne face aux djihadistes dans le nord de l'Irak, entre également

dans «la stratégie globale» de lutte contre l'EI. Sept pays, dont les États-Unis, la France, mais aussi l'Allemagne et l'Italie, livrent ou se sont engagés à livrer des armes aux peshmergas. Rompant avec sa politique traditionnelle, l'Allemagne s'apprête notamment à fournir 30 systèmes de missiles antichar, 16 000 fusils d'assaut et 8 000 pistolets.

La Grande-Bretagne, concernée au premier chef en raison des soupçons sur la nationalité britannique du bourreau qui a décapité les deux journalistes américains, laisse la porte ouverte. «Il faut une stratégie complète afin de les mettre sous pression de toutes parts. C'est ce que nous essayons de faire à ce sommet», a expliqué David Cameron, qui a appelé les Alliés à ne pas payer de rançons pour les otages, soulignant que c'est «contre-productif».

Les obstacles sont nombreux, car l'État islamique a établi son «califat» autoproclamé à la fois sur le territoire de la Syrie et de l'Irak. «En Irak, il y a un gouvernement demandeur d'aide, c'est un cadre défini. En Syrie, vous avez un État, une opposition, et l'État islamique. C'est une opération beaucoup plus complexe au niveau politique et juridique, d'autant qu'el-Assad n'est pas un partenaire», souligne la source française. Le secrétaire d'État américain John Kerry se rendra au Moyen-Orient à l'issue du Sommet de l'Otan. Les six monarchies arabes du Golfe se réunissent aujourd'hui à Jeddah, en Arabie Saoudite, pour évoquer le sujet. **A. O.**



Points chauds

Instabilité

Par Fouzia Mahmoudi

Marine Le Pen est-elle aujourd'hui devenue trop optimiste ou tente-t-elle seulement de forcer sa chance en se mettant en avant et en assurant dès maintenant être prête à assurer le rôle de Premier ministre si François Hollande le lui demandait. Et si l'on se doute bien qu'elle n'est pas assise près de son téléphone à attendre le coup de fil fatidique, elle ne semble pas non plus penser que cela soit désormais si irréaliste que le président socialiste puisse dans une poussée de désespoir faire appel à ses services. A mi-mandat, elle estime d'ailleurs que la seule option de François Hollande serait la dissolution de l'Assemblée nationale : «Je suis respectueuse des institutions. Je ne mets pas en cause la légitimité du président. Mais il n'a plus la confiance du peuple, il doit donc en tirer les conséquences.» La présidente du Front national envisage de prendre la tête du gouvernement et une cohabitation avec l'actuel président de la République : «Hollande inaugurera les pots de fleurs et fera des commémorations. D'ailleurs, il adore ça. Et puis ce sera tout, parce que, constitutionnellement, c'est le gouvernement qui détermine et conduit la politique de la nation. Le président de la République, lui, se soumettra ou se démettra. Et je pense qu'il choisira la deuxième solution car il ne supportera pas que la politique menée soit radicalement différente de la sienne». Quant à la politique qu'elle mettra en œuvre, elle est sans surprise. Sa première mesure si elle devait prendre Matignon, «c'est le chantier de l'insécurité et de l'immigration. Il faut modifier le code de la nationalité, arrêter l'immigration en faisant en sorte que venir en France ne soit plus attractif, comme le fait David Cameron au Royaume-Uni. Et instaurer la priorité nationale». Toutefois, l'on imagine très mal François Hollande en arriver à faire de Marine Le Pen son Chef du gouvernement et si les socialistes se trouvaient au pied du mur et se devaient de se tourner vers l'opposition, Alain Juppé par exemple, apprécié pour sa modération et l'étendue de sa science politique, serait un choix autrement plus logique et plus nuancé. Ainsi, si comme certains à gauche, à l'instar de Marine Aubry certains estiment qu'il n'est pas trop tard pour réussir le quinquennat socialiste, une majorité de Français ne semble au contraire qu'attendre le prochain scandale qui rendra le mandat de François Hollande plus instable encore. **F. M.**

Ukraine

Espoirs d'un cessez-le-feu

L'Ukraine espérait signer hier avec les séparatistes un cessez-le-feu soutenu par Moscou qui pourrait mettre fin aux combats meurtriers dans l'Est, une hypothèse considérée avec prudence par les Occidentaux qui menacent la Russie de nouvelles sanctions.

A quelques heures d'une rencontre cruciale à Minsk du «groupe de contact», composé de représentants de Kiev, de Moscou et de rebelles sous l'égide de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), les insurgés tentaient d'avancer vers le port stratégique de Marioupol tandis qu'une série d'explosions meurtrières a frappé dans la nuit Donetsk, fief séparatiste. Tandis que les pourparlers dans la capitale bélarusse ont commencé vers 14h00 (11h00 GMT), les États-Unis préparaient, en étroite coordination avec l'Union européenne, de nouvelles sanctions économiques contre la Russie pour accentuer la pression sur le Kremlin, accusé de souffler le chaud et le froid dans cette crise

qui a fait près de 2 600 morts depuis avril. Le ministre britannique des Affaires étrangères, Philip Hammond, a toutefois déclaré hier que les nouvelles sanctions prévues pourraient être levées en cas de cessez-le-feu.

L'homme fort du Kremlin Vladimir Poutine a de son côté présenté mercredi un plan en sept points du règlement de la crise, tandis que les dirigeants des républiques séparatistes autoproclamées de Donetsk et Lougansk ont avancé leur propre plan de paix, se disant «prêts à ordonner un cessez-le-feu hier à 15h (12h GMT) s'il y a un accord et si les représentants de l'Ukraine signent un plan de règlement politique». Vladimir Poutine demande en particulier que les forces gouvernementales se retirent des régions industrielles de Donetsk et Lougansk. Les Occidentaux soupçonnent le président russe, furieux de l'accord d'association économique entre l'Ukraine et l'Union européenne en juin, de vouloir que ces régions restent

dépendantes des échanges commerciaux avec la Russie. Preuve de cette défiance: les propos jeudi soir du secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, qui s'est livré à une violente charge contre la Russie. «La Russie combat contre l'Ukraine, en Ukraine. Les troupes et les chars russes attaquent les forces ukrainiennes.

Et alors qu'elle parle de paix, la Russie n'a pas fait un seul geste pour rendre la paix possible», a-t-il accusé. A Donetsk, de nombreuses explosions ont été entendues toute la nuit, marquant une recrudescence des bombardements après plusieurs jours d'accalmie. Selon la mairie, cinq civils ont été tués et neuf blessés. Les insurgés tentaient en outre d'entrer dans Marioupol, dernière grande ville dans l'Est sous contrôle des forces ukrainiennes. Après des tirs nourris jusque tard dans la nuit, les combats ont repris tôt hier. La chute de ce port sur la mer d'Azov ouvrirait aux séparatistes la route de la Crimée, rattachée à la Russie depuis mars.



Une édition riche, une initiative très appréciée

Un public nombreux pour le «Musée dans la rue»

■ La richesse de notre patrimoine matériel et immatériel a été mise en valeur lors de la manifestation «Musée dans la rue» organisée du 31 août jusqu'à ce soir à Alger, à l'esplanade de la Grande poste. Une douzaine de chapiteaux a été mise en place pour accueillir le public et organiser des ateliers. Un public nombreux entre adultes et enfants n'a pas raté cette occasion pour se procurer des livres et participer aux ateliers animés par des professionnels des différents musées participant à cette deuxième édition.

Par Abia Selles

Des musées nationaux ont décidé d'aller chercher le public dans la rue afin de valoriser la richesse culturelle de toutes les villes algériennes. En effet, c'est dans le cadre de la manifestation «Les musées dans la rue» qu'une douzaine de chapiteaux est installée à l'esplanade de la Grande poste, à Alger-Centre. Le but majeur de cette manifestation, qui a débuté le 31 août et se poursuit jusqu'à ce soir, est de rapprocher le public au plus près des musées et de leurs différentes activités liées au patrimoine matériel et immatériel.

«Puisque les gens ne viennent plus vers nous, on a décidé d'aller vers eux dans la perspective de valoriser notre patrimoine et mettre la lumière sur des traditions en voie de disparition», nous a déclaré Hadj Abdelghani du Musée des arts et traditions

populaires d'Alger. Des livres et des objets de notre patrimoine matériel et immatériel sont exposés et des spécialistes sont disponibles sur place pour répondre aux questions des citoyens. «On a donné au public des informations sur les activités des musées et il s'est montré très attentif et curieux», ajoute notre interlocuteur. Organisée par les quatorze musées nationaux algériens en collaboration avec la direction de la Culture d'Alger et l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre, cette manifestation n'était pas seulement une occasion pour exposer des livres mais aussi de revenir sur les plus belles époques de notre pays. Quant aux enfants, ils ont bénéficié d'ateliers de poterie, d'habitat, de mosaïque, de peinture et de tissage. À propos de l'affluence du public, Hadj Abdelghani confirme que les citoyens ont



accueilli cette manifestation avec beaucoup d'intérêt. «On a vendu beaucoup de livres sur notre patrimoine et les enfants étaient nombreux dans les ateliers organisés durant cette manifestation», ajoute la même source.

Concernant les activités proposées, Amina, mère de famille, affirme que ses enfants ont beaucoup appris lors des ateliers de peinture organisés par le Musée des beaux-arts d'Alger. «Mes enfants sont passionnés par le

dessin et ont trouvé leur ressort lors de l'atelier de peinture dirigé par un professionnel», précise-t-elle. Ilyes était jeudi soir sur place par coïncidence. «Je n'avais pas d'idée sur ce qui se passait sur place, mais quand on m'a renseigné j'ai été émerveillé par le nombre d'informations qu'ils ont pu nous fournir. Les personnes sur place sont des professionnels et ont su transmettre les informations», nous a-t-il déclaré.

Il est à noter que quatorze musées nationaux ont participé à la deuxième édition de la manifestation «Musée dans la rue», à l'image du Musée national des arts d'expression culturels de Médéa, Cherchell et Constantine, le Musée national des arts et traditions populaires, le Musée des beaux-arts, le Musée national des antiquités et autres.

A. S.

Spectacle «Es'Soubi»

Une confrontation utile entre le monde des idées et celui des choses

Le spectacle «Es'Soubi», adapté de l'œuvre du Turc Aziz Neçin «Voulez-vous venir un instant», est entré jeudi à Alger en compétition du 9^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) dans une invitation à prendre le recul nécessaire pour méditer le sens à donner à son existence et saisir la valeur de l'art. Mis en scène par Belkacem Ammar Mohamed, le spectacle, d'une durée de 85 mn, oppose une vision idéaliste de la vie, animée par le souci permanent d'être utile dans le respect des valeurs de l'humanisme universel et l'amour d'autrui, et une conception maté-

rialiste primaire, basée sur le sentiment de cupidité dans une course effrénée derrière la vie. «Mati», personnage campé par Triaï Adlane, dirige une petite fabrique familiale d'Es'Soubi, instrument abstrait représentant une flûte qui émet des sonorités rappelant la mort dans le but de permettre à celles et ceux qui l'entendraient de se remettre en cause et faire le bilan de leurs existences et saisir l'importance et la place de l'art dans la vie de tout individu. «Zani», épouse de «Mati», campée par Yasmina Feriak, est une femme qui ne pense qu'à s'enrichir, se voyant tout le temps

contrainte d'affronter le purisme intangible de son époux qui freine ses ardeurs représentant un sérieux obstacle à ses desseins. Dans une confrontation directe entre le monde des idées et celui des choses, le metteur en scène a tenté de livrer un message utile au public nombreux du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, qui «s'est quelque peu perdu vu la longue durée de la prestation», de l'avis des spectateurs. Des chorégraphies ont renforcé la sémantique de la trame, créant des variations et des couleurs dans l'esthétique du spectacle, avec une musique mélancolique non

enregistrée, émise de vive voix par les comédiens. Dans une interprétation entretenant des conflits d'ordre intellectuels, ponctués par des échanges intenses et vifs, les comédiens, au fait de leurs rôles respectifs, se sont surpassés, se donnant la réplique dans un rythme élevé et soutenu.

La scénographie, marquée par l'ambiance feutrée d'un éclairage assombri et un décor figé aux atmosphères ternes, a contribué à densifier le contenu de la trame et renforcer l'aspect visuel du spectacle produit par le théâtre régional d'Oum El Bouaghi. Dix-sept

spectacles en compétition au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) et neuf autres en «off» à la salle El Mouggar, sont au programme du 9^e Fntp qui se poursuit à Alger jusqu'au 8 septembre prochain.

M. K.

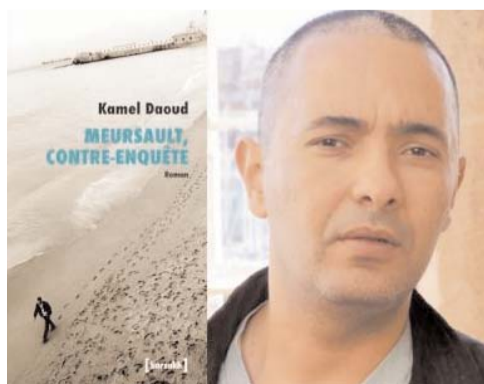
Prix Goncourt et Renaudot

«Meursault, contre-enquête» de Kamel Daoud présélectionné

Le roman «Meursault, contre-enquête» de l'écrivain et journaliste algérien Kamel Daoud est présélectionné au Prix Goncourt et au Prix Renaudot, les deux plus importantes distinctions littéraires en France, rapportent jeudi des médias spécialisés.

Paru en 2013 en Algérie avant d'être édité en France, «Meursault, contre-enquête» est nominé parmi quinze romans pour le prestigieux prix de l'Académie Goncourt et parmi dix-sept autres pour le prix Renaudot, décerné le même jour que le Goncourt par des journalistes et des critiques littéraires.

L'annonce des sélections finales pour ces deux prix littéraires est prévue en octobre alors que les lauréats seront connus le 5 novembre prochain. Premier roman de Kamel Daoud, «Meursault, contre-enquête» reprend l'histoire de l'assassinat commis par le personnage polémique de «L'Etranger» du Prix Nobel de lit-



térature né en Algérie, Albert Camus, en livrant une version du meurtre racontée d'un point de vue algérien par le frère de «l'Arabe» assassiné. Salué par la presse et la critique dès sa sortie en Algérie, ce roman est également en lice pour d'autres distinctions comme le Prix

François Mauriac de l'Académie française et le Prix des cinq continents de l'Organisation internationale de la francophonie. Invité à commenter cette double nomination, l'éditeur algérien du roman, Sofiane Hadjadj (Barzakh) a souligné que c'était la «première fois qu'un écrivain algérien, ayant d'abord publié en Algérie, est nommé en même temps pour les deux plus importants prix littéraires en France». «Cette nomination est d'autant plus importante que le roman de Daoud pose beaucoup de questions sur la «mémoire franco-algérienne», portée à la fois par la vision de l'auteur et du livre d'Albert Camus auquel il renvoie», a estimé M. Hadjadj.

Né en 1970 à Mostaganem (ouest), Kamel Daoud anime la chronique «Raïna Raïkoum» dans le journal francophone «Le Quotidien d'Oran». Il est également l'auteur des deux recueils de nouvelles «Minotaure 504» et «La préface du nègre».

F. H.

Agenda culturel

Esplanade de la Grande poste (Alger-Centre)

Jusqu'au 6 septembre :

Manifestation «Musée dans la rue», organisée par les 14 musées nationaux d'Algérie, en collaboration avec la direction de la Culture d'Alger et l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre.

Théâtre national

Mahieddine-Bachtarzi

Jusqu'au 8 septembre :

Neuvième édition du Festival national du théâtre professionnel.

Du 12 au 20 septembre :

Festival international de musique symphonique d'Alger.

Galerie d'art

Aïcha-Haddad

Jusqu'au 13 septembre :

Exposition artistique du plasticien Abdeslam Bouzar.

Maison de la culture

de Boussaâda

Jusqu'au 14 septembre

Festival local de l'inchad.

Coup-franc direct



L'avenir débute maintenant

Par Anouar M.

La sélection nationale espoirs débute donc une nouvelle phase avec l'entraîneur suisse, Shrauman, dans l'optique de tenter une qualification pour les JO de 2016 qui se dérouleront à Rio de Janeiro après avoir raté ceux de Londres en 2012. Le patron de la FAF a encore une fois opté pour le coach étranger afin de bâtir une sélection solide et tenter de tutoyer les sommets du football mondial, c'est pour lui un objectif primordial qu'il souhaite réussir. Toutefois, a-t-il compris que la construction d'une équipe compétitive pour les années demande un travail de longue haleine et qu'il faudra donc être patient pour espérer récolter les dividendes de ce travail ? Il semble, en fait, que ce dernier n'a pas retenu la leçon puisque la situation est toujours aussi confuse dans les petites catégories où rien n'est fait pour tenter de former une équipe d'avenir. Le patron de la FAF souhaite avoir des résultats immédiats et c'est là où cela ne va pas marcher, sachant qu'il sera difficile d'entrevoir l'avenir avec ce qui se fait actuellement car naviguer à vue d'œil et espérer arriver à bon port est une situation utopique qu'on ne pourrait pas atteindre. Le président Raouraoua devrait savoir que travailler davantage avec les jeunes et le seul salut pour notre football si l'on souhaite atteindre un meilleur niveau avec les seniors ensuite, car on ne peut pas indéfiniment compter sur les centres de formation français pour ne former que les joueurs qu'on désire.

A. M.

Athlétisme/Coupe continentale 2014 Le décathlonien Larbi Bouraâda seul représentant

Le décathlonien Larbi Bouraâda, sacré champion d'Afrique en août dernier au Maroc, sera l'unique représentant algérien à la 2^e édition de la Coupe continentale, les 13 et 14 septembre courant à Marrakech, a annoncé jeudi le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Amar Bouras.

«Taoufik Makhoulfi aurait pu faire partie du lot, en tant que champion olympique, mais il a été précédé par les deux champions actuels, et c'est ce qui a fait finalement que Bouraâda soit le seul représentant algérien dans cette compétition», a expliqué Bouras. Un nombre relativement réduit, mais Bouras a tenu à faire savoir que l'Algérie n'a pas «régressé pour autant», comme cela a été prétendu après les Championnats d'Afrique au Maroc où la participation des Verts a été qualifiée de «catastrophique». «Mis à part en 1994, où l'Algérie avait réussi à engager deux athlètes, en la personne de Hassiba Boulmerka et Noredine Morceli, le nombre des participants à cette Coupe continentale a rarement dépassé un seul athlète» a affirmé le



président de la FAA, également vice-président du Comité olympique.

Côté compétition, la Coupe continentale enregistrera la participation des plus grands talents de la planète et pour lesquels l'enjeu ne sera pas de remporter une médaille individuelle, mais d'engranger un maximum de points pour leurs équipes continentales respectives.

Cette compétition est disputée par des équipes mixtes, représentant l'Afrique, les Amériques, l'Asie Pacifique et l'Europe.

Ligue des champions d'Afrique L'ES Sétif exposée à des sanctions de la CAF



L'ES Sétif, qualifiée aux demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique, risque des sanctions de la part de la CAF après les «dépassements» commis par ses supporters lors des rencontres aller et retour face à l'Espérance de Tunisie et celles livrées face au club de Ahli Benghazi de Libye dans le cadre de la phase des poules. Selon le site officiel de la FAF, cette dernière a été informée par la CAF que les supporters de l'ESS ont enfreint les règlements pendant les quatre matches de groupe que leur club a livrés pour se qualifier aux demi-finales de la prestigieuse compétition continentale des clubs. La commission de discipline de la CAF examinera les dépassements constatés le 14 septembre 2014 et «sanctionnera, certainement, le club Sétifien pour les faits énoncés qu'aggrave la récidive», prédit la même source. La première structure footballistique algérienne a rappelé à l'occasion tous les clubs et leurs supporters que «ce genre d'agissements irresponsables conduit inmanquablement à pénaliser lourdement leurs clubs, tant financièrement, que sportivement». La FAF a appelé au passage tous les supporters à «protéger les intérêts de leurs clubs afin de leur éviter des sanctions inutiles qui les mettraient en grande difficulté».

Ethiopie-Algérie cet après-midi à 16h à Addis-Abeba Premier test sérieux pour Gourcuff

L'équipe nationale algérienne disputera cet après-midi son premier match comptant pour les éliminatoires de la CAN 2015 face à son premier adversaire du Groupe B, l'Ethiopie.

Par Anouar M.

Le match qui se jouera, faut-il le rappeler, à Addis-Abeba, devrait être très disputé entre deux sélections qui souhaitent bien entamer ces éliminatoires et prendre une option avant la suite des éliminatoires. Ce sera donc le premier test sérieux pour le nouveau sélectionneur national, Christian Gourcuff qui avait été intronisé à la tête de la sélection juste à la fin du Mondial après le retrait de Halilhodzic qui a pris les rênes du club turc de Trabzonspor. Le coach des Verts et pour ce premier match a gardé les mêmes éléments qui figuraient dans le précédent groupe qui avait pris part au dernier Mondial qui s'est déroulé au Brésil. Il souhaitait donc travailler dans la continuité surtout qu'il n'avait vraiment pas le temps pour tout chambouler et a préféré travailler avec des éléments qui ont l'habitude de jouer ensemble. Certes, il y a eu le retour de



Les Verts veulent bien débiter

Boudebouz, Belfodil et Chaouchi, mais tous ces joueurs connaissent bien l'EN pour y avoir déjà figuré. L'idéal pour les Verts serait de débiter en force ces éliminatoires en remportant un premier succès pour rester dans la lignée du Mondial où ils avaient réussi un parcours honorable, atteignant pour la première fois de leur histoire les huitièmes de finale. Les coéquipiers de Brahimi, la nouvelle star montante du FC Porto et nouveau leader de l'EN, feront tout ce qui est en leur possible pour revenir avec un résultat probant même si certains facteurs font que le match ne sera pas une partie de plaisir,

et spécialement l'altitude qui pourrait étouffer la respiration des joueurs en plus de la coriacité de l'adversaire. Il faut savoir que les Ethiopiens ont fait un stage au Brésil et attachent une grande importance à ce match, voulant à tout prix l'emporter. Les poulains du Portugais, Paretta, souhaitent faire le plein à domicile et arracher les trois points de la rencontre pour pouvoir respirer ensuite et entrevoir la suite de la compétition avec plus de sérénité. A noter que c'est l'arbitre seychellois Bernard Camille qui a été désigné par la CAF pour officier le match.

A. M.

L'entraîneur du Burkina Faso veut prendre sa «revanche»

L'entraîneur belge de la sélection burkinabé de football, Paul Putt, a souhaité affronter l'Algérie lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en cas de qualification des deux formations pour ce rendez-vous prévu au Maroc, une occasion pour prendre sa «revanche» sur les Verts qui avaient éliminé son équipe lors des barrages des éliminatoires du Mondial-2014 au Brésil. «C'est le plus mauvais souvenir de ma carrière d'entraîneur. Nous étions tout proches d'une qualification à la Coupe du monde, mais les



Algériens nous ont volé le billet brésilien, car nous étions meilleurs qu'eux», a déclaré le technicien belge

à RFI-Afrique. «Mon souhait est d'affronter l'Algérie lors de la prochaine CAN. Ce sera une occasion pour le Burkina-Faso pour prendre sa revanche», a-t-il ajouté. L'Algérie s'est qualifiée au Mondial face au Burkina-Faso grâce à une courte victoire (1-0) en match retour déroulé à Blida. Auparavant, les Burkinabé l'avaient emporté à domicile à l'aller (3-2). Vice-champions d'Afrique lors de la précédente édition en Afrique du Sud, les Etalons débiteront les éliminatoires de la CAN-2015 samedi par la réception du Lesotho.

Première journées des éliminatoires de la CAN 2015 Affiches alléchantes au programme

La phase de poules des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 de football débute ce week-end (5-6 septembre) avec le déroulement des matches de la première journée dominée par plusieurs affiches dont le déplacement de l'Algérie à Addis Abeba pour affronter l'Ethiopie, tandis que le tenant du titre le Nigeria accueillera le Congo.

Vingt-huit équipes, réparties en sept poules, vont se disputer les quinze places disponibles pour la phase finale au Maroc (17 janvier-8 février). Les deux premiers de chaque groupe (composé de quatre équipes), ainsi que le meilleur troisième (tous groupes confondus), seront qualifiés pour la CAN 2015. La sélection algérienne sous la conduite du nouveau sélectionneur Christian Gourcuff tentera de confirmer sa bonne participation au Mondial brésilien. Un match qui s'annonce difficile pour les partenaires du capitaine Madjid Bougherra contre un adversaire qui s'est préparé pendant trois semaines au Brésil en disputant cinq matches. Dans l'autre match du groupe B, le Mali partira avec les faveurs du pronostic en accueillant le Malawi. Le Nigeria, champion d'Afrique

en titre, accueillera à Calabar le Congo, repêché par la CAF aux dépens du Rwanda qui avait aligné un joueur non qualifié lors du tour précédent. De son côté, le Sénégal défie l'Egypte au stade Léopold-Sédar-Senghor qui rouvre ses portes pour la première fois depuis octobre 2012 suite à la suspension de la CAF après des violences lors de Sénégal-Côte d'Ivoire, en éliminatoires de la CAN 2013. L'autre affiche de cette première journée sera RD Congo-Cameroun, le 6 septembre à Lubumbashi, dans le

groupe D. Cette rencontre aura forcément une saveur particulière, puisqu'elle se déroulera sans le Camerounais Samuel Eto'o.

La Côte d'Ivoire qui reste sur une participation médiocre en Coupe du monde 2014 abordera les éliminatoires de la CAN-2015 contre la Sierra Leone sans son capitaine Didier Drogba, qui a mis un terme à sa carrière internationale. Désormais dirigés par Herve Renard, les Eléphants sont les grands favoris pour la première place du groupe D.

PROGRAMME DE LA PREMIERE JOURNÉE

Groupe A

5 septembre 2014

Soudan - Afrique du Sud

6 septembre

Nigeria - Congo

Groupe B

6 septembre :

Ethiopie - Algérie

Mali - Malawi:

Groupe C

6 septembre

Burkina Faso - Lesotho

Gabon - Angola

Groupe D

6 septembre

RD Congo- Cameroun

Côte d'Ivoire - Sierra Leone

Groupe E

5 septembre

Ghana - Ouganda

Guinée - Togo

Groupe F

6 septembre

Zambie - Mozambique

Niger - Cap Vert

Groupe G

5 septembre

Sénégal - Egypte

6 septembre

Tunisie - Botswana

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

Monde du travail : la nouvelle donne

Par Nazim Rochd

La refonte du code du travail a fini par être mise sur la table. Cela fait des années que le projet est prêt, sans que cela presse pour autant de le sortir des tiroirs. Et le voici, qui va certainement constituer l'un des plus grands virages de la politique du pouvoir. Et pour cause... Il constitue l'un des jalons les plus importants, un gage de bonne volonté, une symbolique de rupture avec un passif honni, dans la marche dite libératrice de l'entreprise. Jusqu'ici, malgré tous les reniements, le «climat des affaires» continuait de poser des problèmes pour que l'Algérie soit reconnue viable, pour qu'elle présente la «visibilité» voulue par les investisseurs. Une bonne chose de faite donc. Même s'il reste à parapher le texte et ses articles, l'essentiel est fait. L'Union générale des travailleurs, l'UGTA, en tant que théoricien principal empêcheur de tourner en rond, n'ira pas au bout de sa logique syndicale. Nous pouvons préjuger que, comme de coutume, elle privilégiera «l'intérêt national», envers et contre tout, et expliquera aux salariés et au peuple que les concessions faites sont un mal nécessaire, que la conjoncture est difficile et que nous ne devons pas rester en marge de la mondialisation. Elle consentira, probablement, que la création d'emplois doit passer par là. Le pays aura fait un grand bond en avant dans la reconfiguration du marché du travail. Il va cesser, officiellement parlant, de faire du «social» ou pire, du «socialisme», en donnant un violent coup de pied aux «obstacles» dressés devant les employeurs. Désormais, une fois les tabous levés, il peut être

espéré que le processus ira de l'avant, vers la consécration de ce qui est déjà en vigueur dans le secteur privé, vers la libéralisation des relations de travail, vers le contrat de travail librement consenti. C'est-à-dire, qu'à terme, puisque dans les faits c'est chose accomplie, les droits acquis par les salariés ne seront plus qu'un souvenir. D'autant que la situation s'y prête. L'Algérie doit s'insérer dans le monde. Ce sera le prix à payer et ce sera d'autant plus aisé qu'elle n'aura pas beaucoup d'efforts à faire sur ce plan, car il y a bien longtemps que la notion de lutte syndicale a été confinée dans le secteur public, qui s'est réduit en peau de chagrin. Pas de grande mobilisation à craindre, au moins, dans le secteur productif. Il restera à appréhender les réactions dans la Fonction publique, dont la contestation potentielle est éclatée en divers syndicats corporatistes qui devront trouver une plate-forme commune pour aller au front, contre la remise en cause du droit de grève, essentiellement. Un droit qui représente le seul moyen de pression sur les employeurs, sans lequel le syndicat ne serait plus d'aucune utilité. Un droit abondamment utilisé dans l'enseignement, qui sera drastiquement limité pour ne pas dire interdit, par les dispositions proposées qui feront que les journées de grève ne seront pas payées et qui consacreront la réquisition des grévistes par les autorités. Mais, au-delà de tout, une ère va s'ouvrir où il y a tout lieu de reconnaître que les droits à venir seront plutôt acquis. Reste à savoir les formes que prendront les conflits à venir et quels rapports de force vont surgir sur quels types de mobilisations. **N. R.**

Ancien gardien de but de la glorieuse équipe du FLN

Ali Doudou n'est plus

L'EX-FOOTBALLEUR Ali Doudou, ancien gardien de but de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN), est décédé hier matin à Annaba à l'âge de 87 ans des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Doudou avait gardé les cages de l'USM Bône entre 1945 et 1956 avant d'intégrer, en 1957, la formation de l'Armée de libération nationale (ALN). Dès 1958, il répond à l'appel de l'Algérie en lutte pour son indépendance et rejoint l'équipe du FLN en compagnie de nombreux joueurs talentueux évoluant en France, tels que Mokhtar Arribi, Amara Rouaï, Mohamed Maouche, Abdelaziz Bentifour, Saïd Brahimi, Hamid Zouba ou encore Abdelhamid Kermali. Il finira, après l'indépendance, sa brillante carrière dans les rangs de son premier club, l'USM Bône (devenue USM Annaba), avec laquelle il remporta le championnat d'Algérie à l'issue de la saison 1963-1964. Le regretté Ali Doudou a été inhumé hier au cimetière de Sidi-Harb, à Annaba. **Racim S.**

c'est la rentrée



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Des singes attaquent des habitants pour se nourrir

■ Il était 20h quand les occupants d'une habitation, en retrait d'un village, ont été contraints de se réfugier dans leurs chambres en voyant au moins deux singes faire intrusion dans leur domicile.

Par Hamid Messir

Des habitants du village Larbaâ, dans la commune de Makouda (20 km au Nord de la wilaya de Tizi Ouzou), ont eu la mauvaise surprise, mercredi dernier en début de soirée, de voir des singes affamés s'inviter chez eux. En effet, peu avant 20h, les occupants d'une habitation en retrait dudit village ont été contraints de se réfugier dans leurs chambres en apercevant au moins deux singes faire intrusion dans leur domicile. Selon des sources locales, les deux bêtes

affamées se sont alimentées avec du pain avant d'être chassées par les des éléments de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile appelés à la rescousse. L'alerte donnée dans le village a semé la panique parmi ses habitants, d'autant plus que certains affirment avoir aperçu une dizaine de ces bêtes traîner dans les environs, alors que d'autres assurent que pas plus de 2 à 3 singes rodait aux alentours des habitations pour se nourrir. Le nombre importe peu, mais la question qui taraude les esprits dans la région est comment ces singes

sont arrivés jusque-là alors qu'il n'y a aucune forêt à des dizaines de kilomètres à la ronde. Ainsi, les singes censés se nourrir dans un milieu naturel et de ce que dame nature leur procure, deviennent de plus en plus dépendants de l'homme, conséquence de ce dérèglement. Après s'être attaqués aux vergers et plantations fruitières des paysans en haute montagne, comme signalé dans les régions d'Iboudrarenne, Ouacifs et Yatafen l'année dernière, voilà qu'ils ne sont plus aux portes de nos maisons mais à l'intérieur.

H. M.

Au large de Annaba

Dix-sept harraga interceptés

Dix-sept candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés, aux premières heures de la matinée de vendredi, à 10 miles au large de Ras El Hamra (Annaba), alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée, a-t-on appris auprès du groupement territorial des gardes-côtes. Les individus arrêtés, âgés entre 18 et 33 ans, originaires

de la wilaya d'Annaba, avaient pris la mer depuis la plage d'Oued Begrat, près de Seraidi, à bord d'une embarcation de fortune lorsqu'ils furent surpris vers 02h00 du matin par une patrouille des gardes-côtes, a précisé la même source. Ils ont été conduits au siège du groupement territorial, au port d'Annaba, où une équipe de médecins du SAMU les a

auscultés, conformément à la réglementation en vigueur. Ils seront présentés dès le début de la semaine prochaine devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba. Un total de 61 candidats à l'émigration clandestine a été intercepté au large de la wilaya d'Annaba depuis le début du mois d'août dernier. **Lamine Y.**

Béjaïa

Mort de 20 baigneurs durant le mois d'août

Vingt baigneurs ont trouvé la mort par noyade à Béjaïa durant le mois d'août, marquant une hausse significative comparativement à la même période de l'année 2013, porteuse, pour sa part, de 14 drames, selon la Protection civile. Toutes les victimes, âgées entre 14 et 40 ans, ont toutes été déplorées parmi la gente masculine et natives de toutes les régions du pays, notamment Sétif, El-Oued, Ghardaïa, Oum-El-Bouaghi, Batna et Blida. On recense également parmi les victimes, un ressortissant de nationalité marocaine, âgé de 23 ans. Bien que sauvé de la noyade, le jeune homme a rendu l'âme au cours de son évacuation vers la polyclinique de Tichy, à 15 km à l'est de Béjaïa, a-t-on précisé. La plupart des noyades sont imputées à l'imprudance, au non-respect des consignes de sécurité (mer agitée), en dehors des horaires de surveillan-

ce ou dans des sites non surveillés, a-t-on ajouté. Par ailleurs, un autre cas a été déploré en ce début du mois de septembre. Il s'agit d'un trentenaire, habitant de la région de Ouargla, qui a accidentellement chuté d'un rocher, à hauteur du tunnel d'Aokas. La victime, en tenue de ville, s'y était juché pour admirer la mer et a glissé dans le plan d'eau qui

l'a englouti, a-t-on souligné, expliquant que la mer était fortement agitée. Les éléments de la Protection civile ont effectué près de 11 000 interventions au cours desquelles il a été procédé au sauvetage d'une mort certaine de 7 478 personnes, a-t-on indiqué.

Mahî Y.

A la mémoire des deux diplomates algériens enlevés au Mali Prière de l'absent dans les mosquées d'Algérie

LA PRIÈRE de l'absent a été accomplie hier dans l'ensemble des mosquées d'Algérie à la mémoire des deux diplomates algériens décédés lors de leur captivité à Gao (nord du Mali). Il s'agit du consul, Boualem Saïes, décédé suite à une maladie chronique, et du diplomate Tahar Touati, assassiné, alors qu'ils étaient pris en otages depuis avril de l'année 2012 parmi cinq autres diplomates algériens. Trois des otages ont été libérés quelques jours après leur enlèvement, tandis que les deux derniers, Mourad Guessas et Kedour Miloudi, ont été libérés samedi dernier.